L'ABEILLE

G. BELLET, MARINE & CO
No. 81 RUE DU CANAL.

CONDITIONS:

ABONNEMENT.

...ers par an, payable d'avance; pour 6 mois et pour 3 mois; un numéro pris à la vente coûte 5 centimes. La publication sera faite tous les jours excepté les dimanches et les fêtes. Les annonces qui voudront avoir leur abonnement ne souscriront pas moins d'un mois. Une insertion par carré de chaque ligne pour la première insertion, et cinquante centimes pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce original, devra être compté comme une nouvelle annonce. Le nombre de lignes que doivent...

...ées sont payables à raison de 50 centimes par ligne pour la première insertion, et 25 centimes pour chaque insertion subséquente. Les annonces qui ne seront pas accompagnées de leur valeur ne seront insérées que sur la garantie de personnes connues. Une somme pour couvrir le montant présumé des annonces sera exigée, pour assurer le remboursement de celles qui ne seront pas insérées. Les annonces étrangères ne seront insérées qu'après le paiement du prix. Les annonces qui ne seront pas marquées du nombre de fois qu'elles devront paraître seront insérées jusqu'à ce qu'elles soient retirées. Les annonces qui ne seront pas payées d'avance ou garanties par des personnes connues ne seront pas insérées. Les annonces de naissances, mariages et décès seront insérées gratis. Les annonces qui ne paraîtront pas régulièrement ne donneront pas lieu à réclamation. Les annonces étrangères ne seront insérées que sur la garantie de personnes connues. Les annonces judiciaires seront insérées à raison de 50 centimes par ligne pour la première insertion, et 25 centimes pour chaque insertion subséquente. Les annonces judiciaires ne seront insérées que sur la garantie de personnes connues